

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE  
COMMUNAUTE – EPIC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 06 Mars 2019**

Le Mercredi 06 Mars 2019 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	15
Membres du Comité de Direction suppléés :	01
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	03
Date de convocation :	27/02/2019

**Etaient présents :**

-**Collège des élus communautaires** : M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, Mme Evelyne CALMETTE, M. Jean ROMIGUIERE, M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.  
- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires** : M. Benoit LIVERTOUT, M. Matthieu BARRAU, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Christian ROQUES, M. Michel CABROL.  
- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent** : M. Bruno GIMENEZ, Mme Sabine GODIN, M. Michel DURAND, M. José DEWIT.

**Pouvoirs :**

M. Alain ALONSO a donné pouvoir à Mme Evelyne CALMETTE  
Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES a donné pouvoir à M. Jean ROMIGUIERE  
Mme Michèle COUDERC a donné pouvoir à M. Michel RAFFI

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

**BUDGET ANNEXE : UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2019  
AVANT LE VOTE DU BUDGET**

Vu la délibération n°2017/066 du Conseil Communautaire du 02/03/2017 portant la création de l'Office de Tourisme Communautaire Epic,

Le Président expose que les batteries du bateau ont été changées sur l'exercice 2018 représentant une dépense totale d'investissement de 18 499.36 € HT.

Concernant le règlement de cette dépense :

-un montant de 14 200 € HT a été réglé au budget annexe 2018 en Dépenses d'Investissement au Chapitre 22 Compte 2282 matériel de transport suivant les crédits restants disponibles.

Il a été convenu avec le fournisseur de régler le différentiel de 4 299.36 € HT en tout début d'exercice 2019 impliquant qu'en Section d'Investissement, les dépenses ordonnancées devant se limiter au maximum au ¼ des crédits inscrits (soit 25 %) sur l'exercice précédent dans la même section.

Le comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, approuve les modalités d'utilisation des crédits au début de l'exercice 2019 avant le vote du budget et autorise le président à signer tous documents y afférents.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

Pour extrait conforme,  
Publiée le 17 Mars 2019

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME  
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE  
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaurès  
12110 CRANSAC-LES-THERMES

Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80  
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36  
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

le Président  
Michel RAFFI

Accusé de réception en préfecture  
012-527955454-20190306-01\_00506032019\_191  
Reçu le 19/03/2019